

Analyse transfrontalière de la qualité de l'air dans le Rhin Supérieur

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 8 JUIN 2001

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 8 juin 2001, et sur proposition du Bureau, décide d'entériner le texte suivant :

Dans le cadre d'Interreg la parution de l'analyse transfrontalière de la qualité de l'air dans le Rhin Supérieur avait eu lieu en automne dernier, une œuvre comprenant 300 pages, réalisées en collaboration avec la préfecture de la région d'Alsace, les länder Baden-Wutemberg, Rheinland-Pfalz et les cantons Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Cette analyse est le résultat d'une coopération germano-franco-suisse, qui permet pour la première fois une vue d'ensemble dans le domaine de la purification de l'air au-delà de nos frontières. D'une façon aussi détaillée et analytique aucune région en Europe n'avait jamais auparavant été examinée en ce qui concerne les émissions et les absorptions de dioxydes comme la région du Rhin Supérieur dans le cadre de ce projet. Un travail de titan se cache derrière ces recherches qui n'auraient jamais pu donner les résultats achevés sans une collaboration fructueuse entre les différents partenaires.

Une base irréprochable avait pu être créée en fonction des mesures menées en commun en rassemblant les données des émissions et des absorptions dans le cadre de cette étude. Ce travail épineux aurait seulement atteint son but, si ces mesures pouvaient être élaborées et introduites. Toutefois, c'est justement le catalogue des mesures qui ne figure pas dans cette œuvre.

Nous souhaitons, par conséquent, qu'en fonction de l'analyse de l'air effectuée, la Conférence du Rhin Supérieur établisse conjointement un catalogue de mesures.